

Nombre de
membres en
exercice

95

Présents et
représentés

91

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND ANNECY

SEANCE du 15 DÉCEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux
Le quinze du mois de décembre à dix-huit heures

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Grand Anancy, dûment convoqué en séance officielle le neuf décembre deux mille vingt-deux, s'est réuni salle Cap Périaz à Anancy (Seynod) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date de mise
en ligne

2 FÉVR. 2023

Déposée en
Préfecture le

31 JANV.
2023

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Olivier BARRY, Nicole BLOC, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Stéphane BOUCLIER, Corinne BOULAND, Vanessa BRUNO, Pierre BRUYERE, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Odile CERIATI-MAURIS, Henri CHAUMONTET, Martine COUTAZ, Sandrine DALL'AGLIO, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Gilles FRANÇOIS, Pierre GEAY, Anthony GRANGER, Aurélie GUEDRON, Frédérique LARDET, Elisabeth LASSALLE, François LAVIGNE-DELVILLE, Patrick LCONTE, Claire LEPAN, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Pierre-Louis MASSEIN, Catherine MERCIER-GUYON, Thomas MESZAROS, Laurent MILLET, Aurélien MODURIER, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Gérard PASTOR, Marie-Luce PERDRIX, Tony PESSEY, Christian PETIT, Monique PIMONOW, Christophe PONCET, Agnès PRIEUR-DREVON, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Yannis SAUTY, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Guillaume TATU, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIAN

Avaient donné procuration

Frédérique BANGUÉ à Isabelle DIJEAU, Isabelle BASTID à Henri CHAUMONTET, Michel BEAL à Elisabeth EMONET, Alexandra BEAUJARD à Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Marie BERTRAND à Alexandre MULATIER-GACHET, Bilel BOUCHETIBAT à Anthony GRANGER, Catherine BOUVIER à Agnès PRIEUR-DREVON, Christian BOVIER à Sandrine DALL'AGLIO, Christel CASSET à Gilles ARDIN, Lola CECCHINEL à Aurélie GUEDRON, Roland DAVIET à Philippe MORIN, Noëlle DELORME à Jean-Claude MARTIN, David DUBOSSON à Fabienne DULIEGE, Chantale FARMER à François ASTORG, Fabien GERY à Samuel DIXNEUF, Fabienne GREBERT à Guillaume TATU, Ségolène GUICHARD à Martine COUTAZ, Charlotte JULIEN à Pierre-Louis MASSEIN, Frédérique KHAMMAR à Christian MARTINOD, Marion LAFARIE à Benjamin MARIAS, Christiane LAYDEVANT à Corinne BOULAND, Viviane MARLE à Yannis SAUTY, Patricia MERMOZ à Jacques ARCHINARD, Xavier OSTERNAUD à Aurélien MODURIER, Eric PEUGNIEZ à Nora SEGAUD-LABIDI, Jean-Luc RIGAUT à Tony PESSEY

Etaient excusés

Jean-François GIMBERT, Antoine de MENTHON, Michel MUGNIER-POLLET, Raymond PELLICIER

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20221215-10617-DE-1-1
en date du 31/01/23 ; REFERENCE ACTE : DEL-2022-291

Alexandre MULATIER-GACHET est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

BUDGETS PRIMITIFS 2023 - ADOPTION DU BUDGET ANNEXE DES PÉPINIÈRES

Denis DUPERTHUY, rapporteur

Ce budget s'équilibre à hauteur de 3.901.770 €.

Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement progresse de 3,81 % pour s'établir à 2.036.420 €.

Dépenses :

- les charges à caractère général (chapitre 011) progressent de 6,63 % :
 - article 60612 – énergies + 185 % (2022 : 107 K€ - 2023 : 305 K€).

Diminution sur l'ensemble des autres charges, notamment :

- article 6156 – maintenance - 32 % ;
- article 6283 – frais de nettoyage des locaux - 14 % ;
- les charges de personnel (chapitre 012) progressent de 11,6 % ;
- la dotation aux amortissements progresse de 17 % (chapitre 042) en raison du travail comptable de mise à jour des amortissements afin de consolider l'inventaire dans le cadre de la mise en œuvre de la nomenclature comptable M57 ;
- les charges financières progressent de 15,3 % (chapitre 67) ;
- les charges spécifiques diminuent de 44 % ; il s'agit des annulations de titres ;
- le virement à la section d'investissement pour 178.000 €.

Recettes :

Ces dépenses sont financées par :

- les produits des services qui progressent de 82,49 % (chapitre 70) – révision de la politique des loyers des pépinières ;
- la subvention d'équilibre versée par le budget principal pour 1,498 M€ (2022 : 1,439 M€) (chapitre 74).

Section d'investissement :

La section d'investissement s'établit à 1.865.350 €.

Dépenses : 2022 : 1,687 M€ - 2023 : 1,865 M€ : + 178 K€ / + 10,55 % pour financer notamment :

- 350 K€ pour aménagements Alb'Espace et Galiléo : acquisitions et renouvellement de mobiliers, matériel, outillage technique, logiciels et matériel informatique.
- 580 K€ de travaux sur Alb'Espace et Galiléo :

- changement de qualification d'activité pour Alb'Espace (Pépinière artisanale) donc nécessité de travaux d'aménagement des locaux (locaux communs).
- travaux Galiléo pour la création d'une liaison physique entre les 2 bâtiments et aménagement d'espaces communs adaptés aux nouveaux besoins des entreprises.
- 296 K€ pour l'agencement, le matériel, le mobilier sur l'ensemble des pépinières autres que Alb'Espace et Galiléo.
- 442 K€ de remboursement de l'emprunt.

Recettes :

Ces dépenses sont financées principalement par :

- l'emprunt pour 1.357.650 € ;
- les dépôts de garantie pour 29.700 € (chapitre 16) ;
- le virement de la section de fonctionnement pour 178.000 € ;
- les opérations d'ordre pour 300.000 €.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

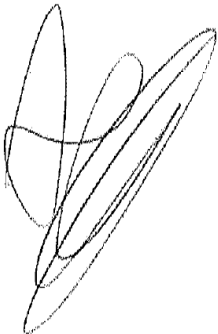
d'adopter ce budget primitif 2023 du budget annexe des pépinières.

LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 90

ABSTENTION(S) : 1 (Marie-Luce PERDRIX)

Le Secrétaire de séance,



Alexandre MULATIER-GACHET

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général,



Sébastien LENOIR.